



# Livret pédagogique 2017-2018

NIVEAU Licence

**MENTION : Diplôme universitaire (DU)**

Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement

Option 1<sup>er</sup> degré

*Version provisoire*

Service Universitaire de Formation des Maîtres  
Université Paris Nanterre - Bâtiment N  
200 avenue de la République 92001 Nanterre Cedex  
[www.u-paris10.fr](http://www.u-paris10.fr)



 [sufom.parisnanterre.fr](http://sufom.parisnanterre.fr)

 **Université  
Paris Nanterre**

# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DE LA FORMATION</b>	<b>3</b>
<b>ORGANIGRAMME ET CONTACTS</b>	<b>4</b>
UNIVERSITE	4
SUFOM	
FORMATION	4
<b>SERVICES NUMERIQUES</b>	<b>5</b>
EMAIL UNIVERSITAIRE	5
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	5
<b>CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018</b>	<b>6</b>
<b>MAQUETTE DU DIPLOME</b>	<b>7</b>
FORMULE A NIVEAU 1	7
FORMULE A NIVEAU 2	8
FORMULE B	9
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS</b>	<b>10</b>
<b>MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME</b>	<b>23</b>
MODULES TRANSVERSAUX	23
LANGUES VIVANTES	23
BONUS AUX DIPLOMES	23
<b>STAGES</b>	<b>24</b>
<b>MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS</b>	<b>25</b>
MODALITES GENERALES	25
MODALITES SPECIFIQUES	25
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	25
DELIVRANCE DU DIPLOME	25
<b>CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE</b>	<b>26</b>
<b>FORMATION CONTINUE</b>	<b>27</b>

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Le DU « Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement – Option 1<sup>er</sup> degré » est une formation qui prépare à l'entrée d'un Master MEEF 1<sup>er</sup> degré.

Il s'adresse tout particulièrement aux étudiants de licence (L2, L3) inscrits à l'université Paris Nanterre n'ayant pas accès dans leur filière aux modules transversaux « PPE Enseignement », mais aussi aux étudiants de la région Ile de France dont l'établissement ne proposerait pas d'EC de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement.

Le DU est également conçu pour les extérieurs en reconversion professionnelle (par ex., les parents de 3 enfants et plus, les athlètes de haut niveau, etc.) ou pour les personnels contractuels de l'Education nationale désirant recevoir une première formation universitaire aux métiers de l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré.

La formation comprend un certain nombre de « cours de spécialité » qui abordent les grands enjeux du métier et apportent les fondamentaux de la pratique professionnelle, et des cours de « consolidation disciplinaire » en français, littérature, mathématiques, culture scientifique et culture historique. Pour chaque année, au second semestre, un stage d'observation de 24h en école est obligatoire.

Le DU « Préprofessionnalisation aux métiers de l'Enseignement - 1<sup>er</sup> degré » se décline en 2 formules :

- **Formule A sur 2 ans :**

- 1<sup>ère</sup> année « DU-Niveau 1 » : étudiants de licence, entrée en licence 2.  
Semestre 1 : 42h de cours TD (4,5 crédits) + Semestre 2 : 36h de cours TD + 24h Stage en école (4,5 crédits).
- 2<sup>ème</sup> année « DU-Niveau 2 » en L3) : étudiants de licence, entrée en licence 3 après avoir obtenu le Niveau 1.  
Semestre 3 : 60 à 66h de cours TD (6 crédits) + Semestre 4 : 54 à 60h de cours + 24h de stage en école (6 crédits).

Accès à la formation :

Prérequis : posséder au minimum une 1<sup>ère</sup> année de cursus universitaire obtenue en session 1, être inscrit dans une formation supérieure d'au moins 200 heures.

Il est attendu que les étudiants suivent la formation sur les deux années. Exceptionnellement, il sera possible pour un étudiant de Licence 3 d'accéder au DU-A Niveau 2 sans avoir obtenu le DU-A Niveau 1 s'il montre un niveau suffisant dans les disciplines fondamentales enseignées à l'école, en particulier en langue française et en mathématiques.

- **Formule B sur 1 an :**

- « DU-B » : extérieurs en reconversion professionnelle ou personnels contractuels de l'Education nationale.  
Semestre 1 : 180h de cours TD (18 crédits) + Semestre 2 : 144h de cours TD + 24h de stage en école (15 crédits).

Accès à la formation :

Prérequis : posséder au minimum une 1<sup>ère</sup> année de cursus universitaire.

Le DU figure dans l'offre de Formation continue de l'université Paris Nanterre. Pour connaître la procédure d'inscription se reporter aux dernières pages du livret.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<http://www.u-paris10.fr/formation/>

# ORGANIGRAMME ET CONTACTS

## Université

---

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suio.u-paris10.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.u-paris10.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.u-paris10.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.u-paris10.fr>

## SUFOM

---

**Direction** : BORTOLUSSI Bernard, directeur, DESMETS Marianne, directrice adjointe

**Responsable administrative** : BUREL Sylvie

**Site internet** : <https://sufom.parisnanterre.fr>

## Formation

---

**Secrétariat de la formation** : BONNET Julien, [julien.bonnet@parisnanterre.fr](mailto:julien.bonnet@parisnanterre.fr), 01 40 97 72 44

**Responsable(s) de la formation** : DESMETS Marianne, [marianne.desmets@parisnanterre.fr](mailto:marianne.desmets@parisnanterre.fr)

**Site internet de la formation** : <http://modules-transversaux.u-paris10.fr/>

## Email universitaire

---

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@u-paris10.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.u-paris10.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.u-paris10.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

## Espace Numérique de Travail (ENT)

---

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.u-paris10.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée selon le calendrier général de l'université

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

-portail Etudiants <https://etudiants.u-paris10.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.

-ou directement à partir de l'URL : <http://formation.u-paris10.fr/calendrieruniversitaire> .

# MAQUETTE DU DIPLOME

## DU Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement

### Formule A\* - Niveau 1 (1<sup>ère</sup> année)

**\*FORMULE A - sur 2 ans : DU-A Niveau 1 (Semestres 1 et 2) + DU-A Niveau 2 (Semestres 3 et 4)**

\*\*calcul du temps de travail personnel sur la base de 25h/crédit moins le nombre d'heures équivalent TD.

#### DU-A Niveau 1 semestre 1

S1	Intitulé des Unités d'enseignement (UE)	Crédits	Volume horaire Etudiant			Travail personnel**
			CM	TD	TP	
UE1	3UPE3EDU : Éduquer Former Enseigner	3		24		
UE2	<b>+ 1 cours au choix dans la liste ci-après :</b>					
	3UPE3RMT : Remédiation en mathématiques	1,5		18		
	3UPE3MT1 : Consolidation des compétences en mathématiques	1,5		18		
	3UPE3FR1 : Consolidation des compétences en français : grammaire	1,5		18		
<b>Total S1 =&gt;</b>		<b>4,5</b>		<b>42</b>		<b>70,5</b>

#### DU-A Niveau 1 semestre 2

S2	Intitulé des Unités d'enseignement (UE)	Crédits	Volume horaire Etudiant			Travail personnel
			CM	TD	TP	
UE1	3UPE4SEN : Sensibilisation au milieu professionnel de l'éducation et de l'enseignement	3		18 + 24h stage étab.scolaire		
UE2	<b>+ 1 cours au choix dans la liste ci-après :</b>					
	3UPE4MT1 : Consolidation des compétences en mathématiques	1,5		18		
	3UPE4FR2 : Consolidation des compétences en français : langue et littérature	1,5		18		
	3UPE4CH1 : Renforcement en culture historique	1,5		18		
<b>Total S2 =&gt;</b>		<b>4,5</b>		<b>36</b>		<b>76,5</b>

<b>DU-A Niveau 1</b>	<b>Total S1+S2 =&gt;</b>	<b>9</b>		<b>78</b>		<b>147</b>
----------------------	--------------------------	----------	--	-----------	--	------------

# MAQUETTE DU DIPLOME

## DU Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement

### Formule A - Niveau 2 (2<sup>ème</sup> année)

#### DU-A Niveau 2 semestre 3

S1	Intitulé des Unités d'enseignement (UE)	Crédits	Volume horaire Etudiant			Travail personnel
			CM	TD	TP	
UE1	3UPE5PED : Les pédagogies et la relation pédagogique	3		24		
UE2	<b>+ 1 cours au choix dans la liste ci-après :</b>					
	3UPE5MT2 : Consolidation des compétences en mathématiques : approches didactiques en mathématiques	1,5		18		
	3UPE5FR3 : Consolidation des compétences en français : approfondissement de la réflexion didactique	1,5		18		
UE3	<b>+ 1 cours au choix dans la liste ci-après :</b>					
	3UPP5EVG : Expression Vocale et Gestuelle	1,5		24		
	3UPP5MPH : Milieux professionnels et handicaps	1,5		18		
	3UPE5MT2 : Consolidation des compétences en mathématiques : approches didactiques en mathématiques	1,5		18		
	3UPE5FR3 : Consolidation des compétences en français : approfondissement de la réflexion didactique	1,5		18		
<b>TOTAL S3 =&gt;</b>		<b>6</b>		<b>60 à 66</b>		<b>84</b>

#### DU-A Niveau 2 semestre 4

S2	Intitulé des Unités d'enseignement (UE)	Crédits	Volume horaire Etudiant			Travail personnel
			CM	TD	TP	
UE1	3UPE6CLA : Observation et analyse des pratiques de la classe	3		18 + 24h stage étab.scolaire		
UE2	<b>+ 1 cours au choix dans la liste ci-après :</b>					
	3UPE6RCL : Renforcement en culture littéraire	1,5		18		
	3UPE6RCS : Renforcement en culture scientifique	1,5		18		
	3UPE6CH1 : Renforcement en culture historique	1,5		18		
UE3	<b>+ 1 cours au choix dans la liste ci-après :</b>					
	3UPP6EVG : Expression Vocale et Gestuelle	1,5		24		
	3UPP5MPH : Milieux professionnels et handicaps	1,5		18		
	3UPE6RCL : Renforcement en culture littéraire	1,5		18		
	3UPE6RCS : Renforcement en culture scientifique	1,5		18		
	3UPE6CH1 : Renforcement en culture historique	1,5		18		
<b>Total S4 =&gt;</b>		<b>6</b>		<b>54 à 60</b>		<b>96</b>
<b>DU-A Niveau 2</b>		<b>Total S3 + S4 =&gt;</b>	<b>12</b>	<b>120</b>		<b>180</b>

<b>DU-A (Niveau 1 + Niveau 2) TOTAL sur 2 ans =&gt;</b>	<b>21</b>		<b>198h + 48h stage étab.scolaire</b>		<b>327h</b>
---	-----------	--	---	--	-------------



# MAQUETTE DU DIPLOME

## DU Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement

### Formule B\* (en 1 an)

\*FORMULE B sur 1 an : semestres 1 et 2

#### DU-B semestre 1

S1	Intitulé des Unités d'enseignement (UE)	Crédits	Volume horaire Etudiant			Travail personnel
			CM	TD	TP	
UE1	3UPE3EDU : Éduquer Former Enseigner	3		24		
UE2	3UPE5PED : Les pédagogies et la relation pédagogique	3		24		
UE3	3UPE3MT1 : Consolidation des compétences en mathématiques	1,5		18		
UE4	3UPE5MT2 : Consolidation des compétences en mathématiques : approches didactiques en mathématiques)	1,5		18		
UE5	<b>+ 1 cours au choix dans la liste ci-après :</b>					
	3UPE3FR1 : Consolidation des compétences en français : grammaire	1,5		18		
	3UME1916 : Module ALF (à distance)	1,5		18		
UE6	3UPE5FR3 : Consolidation des compétences en français : approfondissement de la réflexion didactique	1,5		18		
UE7	3UPP5EVG : Expression Vocale et Gestuelle	1,5		24		
UE6	<b>+ 1 cours au choix dans la liste ci-après :</b>					
	Module Etablissement Europe	4,5		36		
	Module Etablissement Histoire des sciences	4,5		36		
<b>Total S1 =&gt;</b>		<b>18</b>		<b>180</b>		<b>270</b>

#### DU-B semestre 2

S1	Intitulé des Unités d'enseignement (UE)	Crédits	Volume horaire Etudiant			Travail personnel
			CM	TD	TP	
UE1	3UPE6CLA : Observation et analyse des pratiques de la classe	3		18 + 24h stage étab.scolaire		
UE2	3UPE4FR2 : Consolidation des compétences en français : langue et littérature	1,5		18		
UE3	3UPE4CH1 : Renforcement en culture historique	1,5		18		
UE4	3UPE6RCL : Renforcement en culture littéraire	1,5		18		
UE5	3UPE6RCS : Renforcement en culture scientifique	1,5		18		
UE5	3UPP6MPH : Milieux professionnels et handicaps	1,5		18		
UE6	<b>+ 1 cours au choix dans la liste ci-après :</b>					
	Module Etablissement Europe	4,5		36		
	Module Etablissement Histoire des sciences	4,5		36		
<b>Total S2 =&gt;</b>		<b>15</b>		<b>144</b>		<b>231</b>

DU-B semestres 1 et 2 <b>TOTAL sur 1 an =&gt;</b>	33h		324h + 24h stage étab.scolaire		501h
--	-----	--	--------------------------------------	--	------

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

## Cours de spécialité

<b>3UPE3EDU</b>	<b>Éduquer Former Enseigner</b>	<b>24h TD</b>
<b>Enseignants :</b>	Gilles Maurelet Dominique Renauld - Marie-Caroline Marsault -	
<p>Objectifs pédagogiques : identifier les représentations relatives à 3 champs professionnels : l'Education, la Formation et l'Enseignement ; comprendre les logiques institutionnelles, culturelles, historiques et éthiques qui organisent ces champs ; appréhender les finalités et les objets professionnels de quelques métiers relatifs aux 3 champs ; explorer les différentes postures professionnelles qui y sont associées ; repérer les gestes professionnels communs et spécifiques à chaque métier ; exercer son esprit critique et son aisance en expression orale.</p> <p>Contenus d'enseignement : la présentation historique et culturelle des champs ; les assises institutionnelles de chaque champ, ses acteurs, ses réseaux ; les valeurs, la déontologie, véhiculées ; le métier de la relation, ses contours, ses pièges ; les types de relations engagées : aide, accompagnement, suppléance, élevage, conseil, information, instruction ; la relation à : un enfant, un adolescent un adulte ; la question de l'apprendre, les difficultés, les détours, les résistances, le rapport au savoir ; la nature de l'activité professionnelle et les principes d'action qu'elle réclame ; le geste professionnel : comment il s'adopte, se transmet, se reproduit, se perd ; l'efficacité et l'accomplissement d'un geste professionnel.</p> <p>-L'acteur et son parcours professionnel : une carrière, une vocation, un travail -Le sujet dans son habit professionnel : la posture, le rapport au corps, le rapport à l'autre</p>		
<b>Espace cours en ligne : NON</b>	<b>Ceuvres au programme / Bibliographie</b> Blais, M.-C., Gauchet, M., & Ottavi, D. (2014). <i>Transmettre, apprendre</i> . Paris, France : Éditions Stock. Blanchard-Laville, C. (2001). <i>Les enseignants entre plaisir et souffrance</i> (2 ed.). Paris, France : Presses Universitaires de France. Blanchard-Laville, C. (2013). <i>Au risque d'enseigner. Pour une clinique du travail enseignant</i> . Paris, France : Presses Universitaires de France. Chaussecourte, P. (2015). <i>Enseigner à l'école primaire. Dix ans avec un professeur des écoles</i> . Paris, France : L'Harmattan.	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	1 écrit 2h : synthèse et commentaire de documents (50%) + 1 exposé oral 10 minutes sur un thème de l'éducation (50%) Note finale en CC : moyenne de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale.	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	1 épreuve orale : 1 heure (40 minutes de préparation et 20 minutes de présentation), commentaire de documents.	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

<b>3UPE4SEN</b>	<b>Sensibilisation au milieu professionnel de l'éducation et de l'enseignement</b>	<b>18h TD + 24h stage en étab. Scolaire</b>
<b>Enseignants :</b>	Chantal Costantini, Yvan Malabry, Marie-Caroline Marsault,	
<p><b>Objectifs pédagogiques :</b> permettre aux étudiants de questionner leurs motivations et désirs d'enseigner afin d'infirmier ou de confirmer leurs choix d'orientation ; confronter leurs représentations du métier d'enseignant avec les réalités institutionnelles et professionnelles actuelles ; engager une réflexion éthique sur les métiers de l'éducation et de l'enseignement ; orienter leur regard en vue d'organiser leurs observations ; améliorer leur expression écrite et orale : prendre la parole et argumenter leur propos ; se familiariser avec le vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement et être capable de le réinvestir par écrit.</p> <p><b>Contenus d'enseignement :</b> le système scolaire français actuel et quelques éléments de son évolution : l'école, le collège, les différents lycées, les structures pédagogiques et administratives, les partenaires ; présentation des programmes, du socle commun ; les missions, les valeurs et les responsabilités d'un/e enseignant/e ; quelques grands pédagogues et courants pédagogiques ; méthodologies d'observation et de compte rendu d'observations ; connaissances de quelques aspects de la communication en classe.</p>		
<b>Espace cours en ligne :</b> <b>NON</b>	<p><b>Œuvres au programme / Bibliographie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les nouveaux programmes de l'école primaire (cycle 1, cycle 2 et 3, cycle 4)</li> <li>- Le référentiel de compétences du PE, 2013.</li> <li>- Les modalités d'évaluation (Carnet de suivi des apprentissages et LSU) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner l'enfant atteint de troubles d'apprentissage : parents, enseignants, logopèdes / Marie-Jeanne Petiniot. - [s.l.] : <i>Chronique sociale</i>, 2012.</li> <li>- <i>Anthologie des textes clés en pédagogie : des idées pour enseigner</i> / Danielle Alexandre. - Paris : ESF, 2010.</li> <li>- <i>Apprendre avec les pédagogies coopératives : démarches et outils pour l'école</i> / Sylvain Connac. - 3<sup>e</sup> éd. - ESF éditeur, 2011.</li> <li>- <i>Apprendre... oui, mais comment</i> / Philippe Meirieu - 22<sup>e</sup> éd. - Paris : ESF, 2010.</li> <li>- <i>L'autorité éducative dans la classe : douze situations pour apprendre à l'exercer</i> / Bruno Robbes. - Paris : ESF, 2011.</li> <li>- <i>Dictionnaire de l'école maternelle</i>, Chantal Costantini, Paris : Nathan, 2016.</li> <li>- <i>Dictionnaire de l'école primaire</i>, Eve Leleu-Galland, Paris : Nathan, 2015.</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	<p>a) 1 épreuve, donnant lieu à une note finale, incluant l'assiduité et l'implication dans le cours</p> <p>b) Forme de l'épreuve : 1 Exposé oral en groupe de 3-4 étudiants, présentation PPT ;</p> <p>c) durée de l'épreuve : 30 mn par groupe (15mn de présentation, 15 mn de questions).</p>	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	1 épreuve sur table de 2h (analyse d'une question sur le système éducatif, en lien avec les observations de classe).	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

<b>3UPE5PED</b>	<b>Les pédagogies et la relation pédagogique</b>	<b>24h TD</b>
<b>Enseignants :</b>	BAUTIER Jean-Vincent - DEGRAIN Florian - DEJARDIN Aude - DELAPORTE-CLERC Perrine -	
<p>Objectifs pédagogiques : permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances et quelques repères sur les différents courants et méthodes pédagogiques : les principes éducatifs, politiques et éthiques, ainsi que les théories de l'apprentissage qui les sous-tendent ; appréhender les dimensions relationnelles des situations d'enseignement : adulte-enfant, adolescent, enseignant/élève ».</p> <p>Contenus d'enseignement : thèmes (liste non exclusive) : le regard du professeur sur les élèves ; les notions d'enfant et d'élève, d'adulte et de maître, professeur, images de l'enfant, l'élève idéal ; qu'est-ce que la pédagogie ? ; les principaux courants pédagogiques : ce qui les distingue ; quelques écoles « nouvelles » ou alternatives ; l'affectivité dans la relation pédagogique ; l'autorité, les conflits.</p>		
<b>Espace cours en ligne :</b> <b>NON</b>	<p>Nous traiterons dans ce cours du positionnement professionnel qui découle de la fonction d'enseignant en interrogeant tout d'abord son propre rapport au savoir. Nous observerons, par la suite, comment la théorie posée par certains pédagogues (Oury, Freinet, Korczack, Montessori) peut permettre aux enseignants de proposer des pratiques adaptées à la connaissance de l'enfant.</p> <p>C1 : Notre rapport au savoir, la biographie scolaire au service de la connaissance de soi et de la construction de sa posture d'enseignant.</p> <p>C2 : La connaissance de son parcours d'élève vient interroger son devenir d'enseignant. Apports de Perrenoult et Hatchuel.</p> <p>C3 : Freinet et le désir d'apprendre - La phrase du jour, donner du sens aux apprentissages.</p> <p>C4 : Oury et l'évaluation - Le portfolio d'apprentissage et la connaissance de ses progrès comme point d'appui dans ses apprentissages.</p> <p>C5 : Korczack et le droit des enfants - La gestion des conflits par la régulation et la prise en compte de chacun.</p> <p>C6 : Montessori,</p> <p>C7 : Au quotidien dans la classe, rencontre d'une équipe autour d'un projet d'école coopératif et interactionniste.</p> <p>C8 : Examen terminal</p> <p><b>Œuvres au programme / Bibliographie</b></p> <p>Les travaux des auteurs suivants :</p> <p>Jean Houssaye Philippe Meirieu Phillipe Perrenoult Pierre Bourdieu</p> <p>Les articles du café pédagogique. <i>L'école Mosaïque</i> - Collectif <i>Le Multiage</i> - Patrick Clerc</p>	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	La note finale est la moyenne d'un devoir à la maison (25%) et d'une épreuve sur table en 3 heures (commentaire de texte, 75%).	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	Epreuve sur table portant sur une analyse et commentaires de textes ; 2 heures.	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

<b>3UPE6CLA</b>	<b>Observation et analyse des pratiques de la classe</b>	<b>18h TD + 24h stage en étab. scolaire</b>
<b>Enseignants :</b>	Carlin Valérie Anne Bourdeau Monique Figarol Fabienne Grière	
<p>Objectifs pédagogiques : engager une réflexion critique d'un ou plusieurs domaines d'enseignement en regard des programmes scolaires ; approfondir la réflexion sur la relation pédagogique, la conduite de la classe, les processus d'apprentissage ; apprendre à observer et analyser les caractéristiques et les postures des élèves, leurs réussites et difficultés ; questionner la pertinence d'une ou plusieurs situations d'apprentissage ; forger sa capacité à intervenir oralement devant un public ; tirer parti des observations pour construire une problématique cohérente.</p> <p>Contenus d'enseignement : préparation méthodique à l'observation de la classe ; aide à l'exploitation du stage ; interrogation d'un certain nombre de pratiques pédagogiques concernant les processus d'apprentissage à partir des observations menées ; analyse des démarches pédagogiques et de l'utilisation des supports ; analyse de la construction de situations d'apprentissage ; analyse de la continuité des apprentissages et des compétences devant être acquises à propos d'un domaine d'apprentissage particulier ; observation des comportements des élèves et de leurs résultats et analyse des dispositifs d'évaluation et de remédiation.</p> <p>Le choix du thème et la construction de la problématique du dossier de stage seront élaborés avec l'enseignant (choix d'un domaine d'apprentissage particulier, liens entre observations et analyses, analyse critique d'une séquence d'apprentissage, d'une progression, d'un projet, élaboration d'un questionnement et de sa progression, écriture réflexive...).</p>		
<b>Espace cours en ligne :</b> NON	<b>Ceuvres au programme / Bibliographie</b> Ressources sur le site <a href="http://education.gouv.fr">education.gouv.fr</a> : - les BO concernant les programmes des cycles 1-2-3 Ressources pédagogiques et programmes Cycles 1-2-3 sur le site <a href="http://eduscol.fr">eduscol.fr</a> .	
<b>Modalités de contrôle : continu</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	1 écrit de 45 minutes (questions de cours, 25% de la note) + 1 dossier écrit élaboré à partir du stage et de son suivi en TD (75% de la note). Le dossier inclut la construction d'une problématique et une réflexion critique sur une pratique personnelle future.	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	Epreuve orale : présentation du rapport retravaillé et entretien 30mn Le stage est obligatoire pour les 2 sessions	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

<b>3UPP5EVG</b>	<b>Expression vocale et gestuelle</b>	<b>24h TD</b>
<b>Enseignants :</b>	Laurette Faber Ghislaine Sanguin Joël Berthe	
<p>Objectifs pédagogiques : permettre à l'étudiant de prendre conscience de ses capacités de communication et d'expression ; apprendre à écouter l'autre ; donner une place au silence et à la parole dans un contexte de communication ; explorer les dynamiques des interactions dans un groupe ; mettre en scène le geste vocal et corporel en situation professionnelle.</p> <p>Contenus d'enseignement : la mise en scène et la mise en mots d'une expérience personnelle impliquant le corps et la voix ; les dimensions émotionnelles dans un groupe ; l'écoute, l'entendu et le malentendu ; les fonctions de la communication ; le travail de la voix ; les pratiques gestuelles et leurs significations ; l'observation et l'analyse des indices vocaux et gestuels dans la relation ; les déterminants socio-culturels du message.</p>		
<b>Espace cours en ligne :</b> NON	<b>Œuvres au programme / Bibliographie</b> HALL E.T. (1966) <i>La dimension cachée</i> . Paris, Points, Essais. TURCHET p. (2009) <i>Le langage universel du corps</i> . Comprendre l'être humain à travers la gestuelle. Montréal, Les Editions de l'Homme. ORMEZZANO Y. (2000) <i>Le guide de la voix</i> . Paris, Jacob FUSTIER M. (2008) <i>Exercices pratiques de communication</i> . Eyrolles, Ed. d'Organisation. TOMATIS A. (1987) <i>L'oreille et la voix. On chante aussi avec son oreille</i> . Paris, Lafont.	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	Une note finale sur 20 points : -10 points pour l'oral, répartis en : .6 points pour une épreuve de texte su par coeur et donné devant le groupe, en appliquant tous les conseils de communication verbale et non-verbale donnés dans les cours, .4 points accordés pour l'investissement dans les cours et les exercices individuels ou collectifs. - 10 points pour l'épreuve écrite, dite "cahier de bord" visant à relater leur expérience et leurs acquis pendant ces cours.	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	Epreuve orale : questions de cours et/ou réinterprétation du texte préparé en cours.	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

<b>3UPP6MPH</b>	<b>Milieu professionnel et handicap</b>	<b>18h TD</b>
<b>Enseignants :</b>	Chantal LAVIGNE Véronique GEFFROY	
<p>Objectifs pédagogiques : ce cours a pour but de permettre à de futurs professionnels d'analyser les conditions facilitant ou, au contraire, entravant l'interaction et/ou la collaboration entre personnes handicapées et valides.</p> <p>Contenus d'enseignement : actuellement, dans la vie sociale ordinaire, toute personne valide cotoie des personnes en situations de handicaps. Chacun est aussi amené à rencontrer des personnes handicapées dans le champ professionnel, que celles-ci soient usagers ou collègues de travail. Dans le cadre d'une politique d'intégration des personnes handicapées (loi inclusive du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées), il est donc nécessaire que tout professionnel soit sensibilisé et formé, en tant qu'acteur social, à la connaissance des diverses situations de handicaps.</p>		
<b>Espace cours en ligne :</b> NON	<b>Œuvres au programme / Bibliographie</b> Fricotté L (2016) <i>Droit des personnes handicapées</i> , Paris, Wolters Kluwer : coll. Néret Lavigne C, Philip C (dir.) (2016) Handicap, parole de témoin et parole d'expert : vers une co-construction des discours ? <i>La Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation</i> , n°75. Ville I, Fillion E, Ravaud J.F (2014) <i>Introduction à la sociologie du handicap. Histoire, politiques et expérience</i> , Paris, de Boeck Université.	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b> <b>Contrôle continu</b>	Note finale: moyenne d'un exposé oral (50%) et de l'écrit correspondant (50%).	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	Epreuve orale	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

## Consolidation et approfondissement des compétences disciplinaires

### Littérature et langue française

<b>3UPE3FR1</b>	<b>Consolidation des compétences en français : grammaire</b>	<b>18h TD</b>
<b>Enseignants :</b>	Oihiba LAYATI Fadila DIABI	
<p>Ce cours se propose de revoir les principales règles et normes du Français, de développer ses compétences rédactionnelles et de s'initier à l'analyse grammaticale (analyse grammaticale, analyse logique...). La présentation des points de langue étudiés sera accompagnée par différentes activités individuelles et/ou collectives : exercices de systématisation, corrections de textes fautifs, dictées dialoguées, travaux de rédaction.</p>		
<b>Espace cours en ligne :</b> NON	<b>Œuvres au programme / Bibliographie</b> Exercices d'application / textes de dictée / extraits d'œuvres littéraires pour repérage de phénomènes syntaxiques. Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul (1994, réédition complète 2016), <i>Grammaire méthodique du français</i> , PUF collection Quadrige.	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	Note finale : exercices oraux ou écrits (pour 50% de la note) + 1 épreuve sur table de 2 heures : exercices d'application sur la conjugaison, grammaire, le lexique/ exercices de réflexion sur la logique de la langue (pour 50% de la note).	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	1 épreuve sur table de 2 heures : exercices d'application sur la conjugaison, grammaire, le lexique/ exercices de réflexion sur la logique de la langue.	

<b>3UPE4FR2</b>	<b>Consolidation des compétences en français : langue et littérature</b>	<b>18h TD</b>
<b>Enseignant :</b>	Madeleine Baron	
Ce cours se présente en deux parties : une partie est consacrée à la consolidation de compétences grammaticales et orthographiques (analyse de phénomènes grammaticaux, systématisation de mécanismes orthographiques...) et une autre partie est consacrée à l'analyse d'un corpus de textes littéraires (repérages d'éléments explicites, contextualisation implicite, travail sur le lexique, éléments stylistiques...). La finalité de cette analyse est la rédaction d'une synthèse problématisant les enjeux du corpus.		
<b>Espace cours en ligne :</b> NON	<b>Œuvres au programme / Bibliographie</b> Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul (1994, réédition complète 2016), <i>Grammaire méthodique du français</i> , PUF collection Quadrige.	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	a) Une note d'oral ( 50%) et une note d'écrit (50%) : la note finale est la moyenne de la note d'oral et de la note d'écrit. b) La note d'écrit est en deux parties. Une partie "étude de la langue" et une partie "analyse d'un corpus" c) Durée de l'épreuve écrite : 2h.	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	Un écrit en deux parties "étude de la langue" et "analyse d'un corpus". Durée : 2h	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

<b>3UPE5FR3</b>	<b>Consolidation des compétences en français : approfondissement de la réflexion didactique</b>	<b>18h TD</b>
<b>Enseignant :</b>	Stefania CUBEDDU-PROUX <a href="mailto:stefaniacubeddu@yahoo.fr">stefaniacubeddu@yahoo.fr</a>	
Ce cours se présente comme une initiation à l'épreuve de Français du CRPE. On abordera la méthodologie de l'exercice de synthèse présent dans la première partie de l'épreuve. On reverra les points de langue (grammaire, orthographe, vocabulaire) nécessaires pour réussir la deuxième partie de cette épreuve. Enfin, on ébauchera une réflexion sur la didactique du Français à l'école primaire pour découvrir la troisième partie de cette épreuve. Seront systématiquement et régulièrement travaillées la compréhension de textes et de documents d'une part, la rédaction de questions de synthèse et d'écrits professionnels d'autre part. Entraînement ; approfondissement des notions de langue.		
<b>Espace cours en ligne :</b> NON	<b>Œuvres au programme / Bibliographie</b> - Ressources du site <a href="http://education.gouv.fr">education.gouv.fr</a> , dont : BO portant sur les programmes de langue française (Cycles 1 à 3) ; Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ; - S. Cèbe, R. Goigoux, <i>Lectorino, lectorinette et Lector, lectrix</i> ; -P. Joole, <i>La compréhension des textes longs en cycle 3</i> ; - Carole Tisset (2010, rééd. 2017) <i>Enseigner la langue française à l'école</i> , Hachette éducation ; - « Enseigner la grammaire : contenus linguistiques et enjeux didactiques » <i>Le Français aujourd'hui n° 192 (1/2016)</i> , ouvrage collectif. Armand Colin ; - Danièle Cogis, (2005) <i>Pour enseigner et apprendre l'orthographe. Nouveaux enjeux-Pratiques nouvelles École/Collège</i> , Delagrave, Collection « Pédagogie et formation ». - Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul (1994, réédition complète 2016), <i>Grammaire méthodique du français</i> , PUF collection Quadrige.	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	La note finale est constituée de : un devoir maison (25% de la note) + un exposé oral (25% de la note) + une épreuve sur table de 2h (commentaire de texte + exercices de grammaire, 50% de la note).	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	Une épreuve sur table en 2 heures (commentaire de texte + exercices de grammaire).	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		



<b>3UPE6RCL</b>	<b>Renforcement en culture littéraire</b>	<b>18h TD</b>
<b>Enseignant :</b>	Xavier PROUX	
Ce cours doit permettre d'enrichir sa culture littéraire : seront revus les grands mouvements de notre histoire littéraire, mais aussi les notions cardinales de l'analyse des textes (genres, registres, énonciation). Dans la perspective du CRPE, on abordera également la littérature de jeunesse, ses formes et ses enjeux.		
<b>Espace cours en ligne :</b> NON	<b>Œuvres au programme / Bibliographie</b> Ensemble de textes littéraires, dont Mme de La Fayette, La Rochefoucauld, Maupassant, Rousseau, Ponge (...).	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	La note finale se compose d'un devoir maison (50% de la note) + un contrôle final de 2h (commentaire de texte organisé, 50% de la note).	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	Une épreuve sur table en 2 heures (commentaire de texte).	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

## Mathématiques et sciences

<b>3UPE3RMT</b>	<b>Remédiation en mathématiques</b>	<b>18h TD</b>
<b>Enseignant :</b>	MALABRY Yvan :	
Objectifs pédagogiques : retrouver un niveau « minimum » en mathématiques tant en géométrie qu'en algèbre ; retrouver un bon niveau de 3ème dans différents domaines mathématiques ; acquérir des connaissances, des méthodes et des techniques Contenus d'enseignement : à partir d'un cours résumant les principales connaissances, méthodes et techniques exigées à l'issue du collège, une large place sera faite à la pratique d'exercices d'entraînement et à « l'automatisation » de procédures simples. De nombreux exercices seront corrigés en cours.		
<b>Espace cours en ligne :</b> NON	<b>Bibliographie :</b> - P.Curel, P. Fauvergne, R. Rieu, A. Sarnette, J. Curel, Maths 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , Hachette. - A.Delicq, Maths collège, Editions de la cité. - G. Chaumeil, P Hennequin, les années de 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> math, Bordas. - Ptolémée (collectif d'enseignants au collège), Mathématiques 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> – Collection Aide-mémoire Larousse.	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	Moyenne de plusieurs épreuves écrites sur table : exercices et questions de cours (durée 1h30). Participation assidue.	

<b>3UPE3MT1</b>	<b>Consolidation des compétences en mathématiques</b>	<b>18h TD</b>
<b>Enseignant :</b>	MALABRY Yvan :	
<p>Objectifs pédagogiques : retrouver un bon niveau de 3ème dans différents domaines mathématiques ; acquérir des connaissances, des méthodes et des techniques.</p> <p>Contenus d'enseignement : à partir d'un cours résumant les principales connaissances, méthodes et techniques exigées à l'issue du collège, une large place sera faite à la pratique d'exercices d'entraînement et à « l'automatisation » de procédures simples. De nombreux exercices seront corrigés en cours.</p>		
<b>Espace cours en ligne :</b> NON	<p><b>Bibliographie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- P.Curel, P. Fauvergne, R. Rieu, A. Sarnette, J. Curel, Maths 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, Hachette.</li> <li>- A.Delicq, Maths collège, Editions de la cité.</li> <li>- G. Chaumeil, P Hennequin, les années de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> math, Bordas.</li> <li>- Ptolémée (collectif d'enseignants au collège), Mathématiques 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> – Collection Aide-mémoire Larousse.</li> </ul>	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	Moyenne de plusieurs épreuves écrites sur table : exercices et questions de cours (durée 1h30). Participation assidue.	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	Epreuve sur table (durée 1h30) : exercices et question de cours.	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

<b>3UPE5MT2</b>	<b>Consolidation des compétences en mathématiques : approches didactiques en mathématiques</b>	<b>18h TD</b>
<b>Enseignants :</b>	Malabry Yvan : Zuili Valérie :	
<p>Objectifs pédagogiques : préparer les étudiants au métier de professeur des écoles et aux futurs Masters « métier de l'éducation » : avoir un aperçu précis des notions mathématiques étudiées pour devenir professeur des écoles et pour la préparation au concours ; se rendre compte des compétences attendues en mathématiques pour les futurs professeurs des écoles et pour l'épreuve du concours ; se familiariser avec le vocabulaire usuel de la didactique ; effectuer une première exploration des thèmes et des méthodes abordés en didactique des mathématiques.</p> <p>Contenus d'enseignement : à travers des exemples, issus notamment de questions susceptibles d'être posées au concours, seront abordés les thèmes relevant de la partie mathématique de l'épreuve, de l'analyse de travaux d'élèves et de l'étude didactique. C'est à dire que seront envisagées les études didactiques et théoriques des principaux thèmes relevant de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire : la construction du nombre et la numération décimale ; les fractions et les décimaux ; la résolution de problème et le calcul ; l'addition et la soustraction ; la multiplication et la division, la proportionnalité et la géométrie. Dans ce but seront analysés des travaux d'élèves et des situations d'apprentissage à partir d'extraits de manuels, d'ouvrages pédagogiques ou de vidéos.</p>		
<b>Espace cours en ligne :</b> NON	<p><b>Bibliographie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme d'enseignement de l'école élémentaire et de l'école maternelle (<a href="http://www.education.gouv.fr">http://www.education.gouv.fr</a>) ;</li> <li>- Documents d'accompagnement des programmes (<a href="http://eduscol.education.fr">http://eduscol.education.fr</a>) ;</li> <li>- R. Charnay, M.Mante, concours de professeurs des écoles, mathématiques, tome 1 et 2, Hatier ;</li> <li>- ERMEL, Apprentissages numériques, GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2, Editions Hatier ;</li> <li>- Publication de l'APMEP, collection Elem-Math ;</li> <li>- E. Bonté, P. Jeuland, M. Lavilumière, annales, SCEREN (CRDP de Montpellier) ;</li> <li>- COPIRELEM, Annales, ARPEME.</li> </ul>	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	Moyenne de plusieurs épreuves écrites sur table : exercices et questions de cours (durée 1h30). Participation assidue.	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	Epreuve sur table exercices et questions abordés en cours durée (1h30).	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

<b>3UPE6RCS</b>	<b>Renforcement en culture scientifique</b>	<b>18h TD</b>
<b>Enseignants :</b>	CEDELLE Julie; RANC Isabelle;	
Objectifs pédagogiques : ce cours cherche à renforcer l'attrait des étudiants pour les sciences. Il a pour but d'aborder et d'expliquer scientifiquement certains concepts qui régissent les phénomènes du monde qui nous entoure (formation d'un arc en ciel, formation d'image, les différentes sources d'énergie, la matière...). Ce cours permet également de réconcilier les étudiants avec les sciences expérimentales et de préparer aux objectifs du M1 MEEF dans le domaine. Contenus d'enseignement : ces TD se veulent attractifs, en utilisant de petits films et en réalisant quelques expériences faciles.		
<b>Espace cours en ligne : NON</b>	<a href="http://www.fondation-lamap.org">http://www.fondation-lamap.org</a> <a href="http://education.meteofrance.fr">http://education.meteofrance.fr</a> <a href="https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/l-energie-de-a-a-z">https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/l-energie-de-a-a-z</a> <a href="http://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable">http://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable</a>	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	La note finale est la moyenne d'un devoir à la maison ou d'une interrogation écrite (25%) et d'une épreuve sur table en 2 heures (75%)	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	une épreuve écrite sur table de 2 heures	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

## Culture historique

<b>3UPE4CH1</b>	<b>Renforcement en culture historique</b>	<b>18h TD</b>
<b>Enseignants :</b>	Haphsatou AGNE Emmanuelle DU MESNIL	
Objectifs pédagogiques : cet enseignement vise à donner les fondamentaux d'une culture historique (problématiques, sources et méthodes) à des étudiants n'ayant pas eu de réel contact avec cette discipline depuis le secondaire. Il aborde également les enjeux de la didactique de . Contenus d'enseignement : 9 séances de TD de 2h, consacrées aux grandes périodes de l'histoire : Antiquité, Moyen Âge, périodes Moderne et Contemporaine.		
<b>Espace cours en ligne : NON</b>	<b>Œuvres au programme / Bibliographie</b> - Programme de culture historique au CRPE.	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	1 Exposé oral, 20 minutes (50% de la note finale) + 1 Epreuve finale écrite, 2h (50% de la note finale).	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	Epreuve écrite de 2h.	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

## Elargissements culturels, renforcements

**Enseignements à distance uniquement pour le DU Formule B (sur 1 an)**

**Accès aux parcours personnalisés médiatisés :** <http://www.u-paris10.fr/acces-aux-parcours-personnalisés-médiatisés-2015-2016-554150.kjsp?RH=FR>

3UPEIPE1	Parcours Europe (EAD)	Semestre 1
<b>Enseignants :</b>	<a href="http://www.u-paris10.fr/parcours-europe-542983.kjsp?RH=1399022299177">http://www.u-paris10.fr/parcours-europe-542983.kjsp?RH=1399022299177</a> Henri Desbois, <a href="mailto:henri.desbois@u-paris10.fr">henri.desbois@u-paris10.fr</a> . Gilles Ferragu, <a href="mailto:gilles.ferragu@u-paris10.fr">gilles.ferragu@u-paris10.fr</a>	
Ce parcours propose une réflexion pluridisciplinaire (historique et géographique) sur l'Europe et ce qui la constitue : géographie commune, histoire et culture partagées, valeurs communes, modèles d'organisation. Durant ce semestre, il s'agira de situer les principaux enjeux de cette réflexion : le cadre géographique et les grandes régions européennes ; les sociétés européennes et les grandes aires culturelles ; les idées d'Europe : une histoire de l'idée européenne (grands empires, chrétienté, Mitteleuropa, etc.) ; les Europes alternatives : l'Europe latine, Nord et sud, Est et Ouest, la question des racines chrétiennes, l'Europe latine ; l'Europe comme institution : la construction européenne.		
<b>Espace cours en ligne :</b>	OUI	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	L'étudiant suit obligatoirement les enseignements du parcours « Europe » sur 2 semestres.  Ce parcours est <b>en formation à distance</b> . Les contenus pédagogiques et les exercices seront accessibles via la plate-forme cours en ligne. Un forum est mis en oeuvre pour permettre de communiquer entre étudiants et avec l'équipe enseignante.  Chaque semestre est évalué par QCM (papier).	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	QCM	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

3UPEPPE2	Parcours Europe (EAD)	Semestre 2
Ce parcours propose une réflexion pluridisciplinaire (historique et géographique) sur l'Europe et ce qui la constitue : géographie commune, histoire et culture partagées, valeurs communes, modèles d'organisation. Au second semestre, certains aspects évoqués au premier semestre seront approfondis d'un point de vue historique et géographique. Géographie régionale (l'Europe, ses aires et ses marges)  Une civilisation urbaine ? Désirs d'Europe : l'Europe et ses voisins (Turquie, Europe de l'Est, Maghreb, Moyen Orient). L'Europe ou l'invention de l'humanisme, le duel religion/athéisme, l'individualisme et l'universalisme.		
<b>Espace cours en ligne :</b>	OUI	
<b>Modalités de contrôle : identiques à 3UPEIPE1</b>		
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

<b>3UPEIHS1</b>	<b>Parcours Histoire des sciences (EAD)</b>	<b>Semestre 1</b>
<b>Enseignants :</b>	Hervé Inglebert <a href="mailto:hervé.inglebert@u-paris10.fr">hervé.inglebert@u-paris10.fr</a> Gerald Peoux <a href="mailto:gpeoux@u-paris10.fr">gpeoux@u-paris10.fr</a>	
<p>Ce parcours propose une <b>réflexion pluridisciplinaire</b> (philosophie, histoire, physique, éthologie) sur deux aspects fondamentaux de l'histoire des sciences et de notre représentation du monde, l'une en sciences physiques et l'autre en sciences du vivant: <b>la conception du cosmos</b> et l'appréhension de <b>ce qui différencie l'homme de l'animal</b>. Et au fait, elle tourne ? : Les conceptions du cosmos de l'antiquité à la révolution copernicienne Les conceptions du cosmos ont varié de l'Antiquité à l'époque moderne selon divers facteurs qui furent combinés différemment selon les temps, ce qui empêche d'écrire une histoire simple et linéaire selon un schéma progressiste, mais permet d'en découvrir des aspects méconnus, et les enjeux importants pour notre représentation du monde. Le premier était celui des capacités d'observation des astres, de l'oeil nu à la lunette optique. Le deuxième facteur fut le recours aux mathématiques afin de rendre compte du mouvement des planètes selon des modèles géométriques (dès les Grecs), puis d'établir des lois astronomiques (à l'époque moderne en Europe). Le troisième aspect a été l'impact des croyances religieuses sur les conceptions du monde de l'antiquité à nos jours.</p> <p>Le quatrième élément à prendre en considération est celui de la sociologie des savants, des premiers musées de l'antiquité aux héritiers de l'astronomie grecque dans l'islam du moyen âge, et jusqu'à la diffusion de l'imprimerie qui favorisa la circulation de connaissances et d'idées entre les savants de la Renaissance en Europe.</p>		
<b>Espace cours en ligne :</b>	OUI	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
<b>Formule standard session 1 :</b>	L'étudiant suit obligatoirement les enseignements du parcours sur 2 semestres.  Ce parcours est <b>en formation à distance</b> . Les contenus pédagogiques et les exercices seront accessibles via la plate-forme cours en ligne. Un forum est mis en oeuvre pour permettre de communiquer entre étudiants et avec l'équipe enseignante.  Chaque semestre est évalué par QCM (papier).	
<b>Formule dérogatoire</b>	NON	
<b>Session 2 :</b>	QCM	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges :</b> OUI		
<b>3UPEPHS2</b>	<b>Parcours Histoire des sciences (EAD)</b>	<b>Semestre 2</b>
<b>Enseignants :</b>	Philippe Hamou <a href="mailto:philippe.hamou@hotmail.fr">philippe.hamou@hotmail.fr</a> Michel Kreutzer <a href="mailto:michel.kreutzer@u-paris10.fr">michel.kreutzer@u-paris10.fr</a>	
<p>Ce parcours propose une <b>réflexion pluridisciplinaire</b> (philosophie, histoire, physique, éthologie) sur deux aspects fondamentaux de l'histoire des sciences et de notre représentation du monde, l'une en sciences physiques et l'autre en sciences du vivant: <b>la conception du cosmos</b> et l'appréhension de <b>ce qui différencie l'homme de l'animal</b>. <b>Penser l'animal, définir l'homme : une introduction historique et philosophique aux sciences du vivant</b>. « <i>S'il n'existait point d'animaux, la nature de l'homme serait encore plus incompréhensible</i> ». Ce propos de Buffon, qui ouvre le « Discours sur la nature des animaux » dans <i>l'Histoire naturelle</i> (1753), exprime une idée directrice de ce cours : nous vous inviterons à réfléchir à <b>ce que l'étude scientifique de l'animal ou de l'animalité permet de comprendre de l'humain</b>, aux continuités ou discontinuités sur lesquelles se fonde ce qu'il est coutume d'appeler la « différence anthropologique » (la différence de l'homme et de l'animal). Nous mobiliserons des ressources empruntées à l'histoire des sciences, à l'histoire de la philosophie, mais aussi à l'état présent du savoir scientifique. Ce fil directeur sera donc l'occasion d'aborder, dans la première partie du cours, plusieurs questions fondamentales d'histoire et de philosophie de la biologie : celle de la nature et de la spécificité du vivant, et singulièrement du vivant animal : celle de la <b>diversité des espèces</b> et les problèmes théoriques posés par leur classification ; celle, cruciale, de <b>l'évolution des espèces</b>, qui nous conduira à aborder les prémisses et les grands principes de la révolution darwinienne, et son impact sur notre compréhension moderne de l'homme et de l'animal.</p>		
<b>Espace cours en ligne :</b>	OUI	
<b>Modalités de contrôle :</b> identiques à 3UPEIHS1		
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges :</b> OUI		

3UME1916	ALF- ATELIER DE LANGUE FRANÇAISE (EAD)	Semestre 1
Enseignants :	Sarah de Vogüe <a href="mailto:devogue@u-paris10.fr">devogue@u-paris10.fr</a> Frédérique Sitri <a href="mailto:frederique.sitri@u-paris10.fr">frederique.sitri@u-paris10.fr</a> Sabine Lehman <a href="mailto:sabine.lenhajeb-lehmann@u-paris10.fr">sabine.lenhajeb-lehmann@u-paris10.fr</a>	
Cet atelier propose au premier semestre une méthode progressive pour améliorer les écrits des étudiants. Il définit une architecture des compétences d'expression écrite, et permet à l'étudiant de situer précisément ses difficultés, tout en lui proposant des fiches de cours et de très nombreux exercices, pour acquérir règles, principes et méthodes au fur à mesure des difficultés rencontrées. Les compétences visées sont : A.1 Choisir le mot juste et bien l'employer ; A.2 Construire un texte cohérent B ; Bien orthographier.		
Espace cours en ligne :	OUI <a href="http://www.u-paris10.fr/atelier-de-langue-francaise-535358.kjsp?RH=1399022299177">http://www.u-paris10.fr/atelier-de-langue-francaise-535358.kjsp?RH=1399022299177</a>	
<b>Modalités de contrôle :</b>		
Formule standard session 1 :	<p>Il s'agit d'un enseignement médiatisé en auto-formation tutorée, auquel l'étudiant a accès via la plate-forme <a href="#">cours en ligne</a>. L'accès à l'espace de cours est automatique pour tous les étudiants des filières qui proposent cet enseignement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux tests de positionnement sont organisés, le premier dès la rentrée, le second pendant les vacances de novembre : ces deux tests sont obligatoires et doivent être considérés avec la plus grande attention ; leur résultat ne compte pas pour la validation de cet enseignement, mais il permet à l'équipe pédagogique de mesurer vos progrès et de vous orienter si nécessaire vers un cours en petits groupes au second semestre ("Consolidation des compétences", en remplacement de "Grands repères 2") ; en outre ces tests constituent des entraînements pour l'examen lui-même, qui a lieu en fin de semestre.</li> <li>• Un forum, animé par des tuteurs étudiants, proposera des activités complémentaires pour progresser de manière ludique, et travailler collectivement.</li> <li>• Un QCM d'entraînement sera proposé à mi-parcours.</li> <li>• En fin de semestre, un QCM papier de 45mn portant sur l'ensemble des contenus dispensés sera organisé pendant la session d'examens.</li> </ul>	
Formule dérogatoire	NON	
Session 2 :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• un QCM papier de 45mn portant sur l'ensemble des contenus dispensés sera organisé pendant la session d'examens.</li> </ul>	
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</b>		

## Langues vivantes

---

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.u-paris10.fr/>

## Bonus aux diplômes

---

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.u-paris10.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômes ».

# STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

**1/** Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.u-paris10.fr/>

**2/** Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.u-paris10.fr/>

**Contact pour les stages du DU « Préprofessionnalisation » :**

**Julien Bonnet**, SUFOM, Bât N., Tél. 01 40 97 72 44, [j.bonnet@u-paris10.fr](mailto:j.bonnet@u-paris10.fr)

Attention, le stage d'observation du 2<sup>nd</sup> semestre de chaque année ne peut s'effectuer sans convention, laquelle est à faire signer au SUFOM.

**Pour la formation continue :**

- **Durée du stage** : 24h
- **Date du début du stage** : au second semestre (voir calendrier universitaire, période entre février et avril).
- **Important** : la fin du stage et son évaluation doivent avoir lieu avant la fin du jury.



L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
  - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap et à besoins spécifiques
  - Charte des étudiant·e·s d'échanges
  - Charte des sportifs de haut niveau

## Modalités générales

---

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.u-paris10.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

## Modalités spécifiques

---

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC

**Notez que le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande du candidat. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université..**

## Déroulement et charte des examens

---

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.u-paris10.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT (<https://ent.u-paris10.fr/>) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

## Délivrance du diplôme

---

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.u-paris10.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

# CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

*Séance du CA du 07 avril 2014*

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

## **Egalité et non-discrimination**

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

## **Laïcité**

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## **Liberté d'expression et d'opinion**

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

## **Respect des personnes et de l'environnement**

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de détritres constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les détritres doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse [vivre-ensemble@u-paris10.fr](mailto:vivre-ensemble@u-paris10.fr).

## FORMATION CONTINUE (DU FORMULE B)

Traitement centralisé par le SFC d'une demande d'inscription des publics de la formation continue  
2017-2018  
SUFOM

### Rappel : Publics de la formation continue

- Salarié.e souhaitant bénéficier d'un financement au titre de l'un des dispositifs suivants : DIF/CPF, CIF, Contrat de professionnalisation, Période de professionnalisation, Plan de formation
- Salarié.es en congé de reclassement pour les salariés des entreprises de + 1000 salarié.es
- Salarié.es en contrat de sécurisation professionnelle (CSP)
- Demandeurs d'emploi bénéficiant des indemnités chômage, ayant droit à l'allocation d'aide au Retour à l'Emploi (ARE) et souhaitant percevoir une Aide au Retour à l'Emploi Formation (AREF)
- Fonctionnaires en congés de formation professionnelle

### I- Inscription sur dossier

- 1- Dossier de demande d'inscription **téléchargeable sur le site du SFC** à partir du 06 février 2017
- 2- Dossier envoyé sur demande (envoi électronique)

### II- Réception et examen du dossier de demande d'inscription

- 1- examen des justificatifs fournis
- 2- recevabilité administrative du dossier

#### Supports utilisés uniquement par voie électronique :

- 1- Accusé de réception
- 2- Dossier complet
- 3- Dossier incomplet mais conservé (demande des justificatifs manquants)

#### **Acteurs.trices (1 et 2) :**

Patricia PADOVANI : Secrétaire de direction polyvalente

[ppadovani@u-paris10.fr](mailto:ppadovani@u-paris10.fr) / 01 40 97 77 12

Stéphanie BALTUS : Chargée d'accueil

[s.baltus@u-paris10.fr](mailto:s.baltus@u-paris10.fr) / 01 40 97 78 66)

Vanessa DE JESUS : Chargée de formation / intervention ponctuelle

[vdejesus@u-paris10.fr](mailto:vdejesus@u-paris10.fr) / 01 40 97 71 37

**Actrice (Point 3)** Virginie ASTRUC LETOURNEUR : Chargée d'ingénierie et du développement de la Formation Tout au Long de la Vie

[vastruc@u-paris10.fr](mailto:vastruc@u-paris10.fr) / 01 40 97 40 89

## II- Conseil, orientation et accompagnement personnalisé Ingénierie de parcours de formation / Ingénierie financière

- 1- Étude du projet de reprise d'études et de formation
- 2- Orientation vers la formation adéquate au projet professionnel
- 3- Aide à l'élaboration du parcours pédagogique souhaité
- 4- Vérification du niveau requis pour accéder à la formation visée
- 5- Candidats ne possédant pas le diplôme requis : accompagnement personnalisé dans l'élaboration du dossier VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels en application du décret n°2013-756 du 19 août 2013)
- 6- Conseil et accompagnement pour le montage des demandes de financement (dispositifs de financement possibles)
- 7- Calculer le volume horaire de la formation
- 8- Décliner les périodes d'enseignement théorique et de stage en milieu professionnel

### Supports utilisés uniquement par voie électronique :

- 1- Dossier de VAPP
- 2- Notice pour bien renseigner le dossier VAPP
- 3- Demande de complément de pièces en fonction des notices fournis par les composantes

#### Actrice :

Virginie ASTRUC LETOURNEUR : Chargée d'ingénierie et du développement de la Formation  
Tout au Long de la Vie  
[vastruc@u-paris10.fr](mailto:vastruc@u-paris10.fr) / 01 40 97 40 89

### Prestations proposées :

- 1- Réunions d'information collectives
- 2- Ateliers collectifs pour la préparation du dossier de la VAPP
- 3- Entretien physique et/ou téléphonique



## III - Montage du dossier de financement

- 1- Calculer le volume horaire de la formation
- 2- Décliner les périodes d'enseignement théorique et de stage en milieu professionnel
- 3- Elaborer des devis
- 4- Renseigner les demandes de congé de formation (CIF)
- 5- Remplir les demandes d'entrée en formation et de financement pour les demandeurs d'emploi
- 6- Fournir la plaquette de la formation

#### Actrices :

Vanessa DE JESUS : Chargée de formation  
[vdejesus@u-paris10.fr](mailto:vdejesus@u-paris10.fr) / 01 40 97 71 37

Virginie ASTRUC LETOURNEUR : Chargée d'ingénierie et du développement de la Formation  
Tout au Long de la Vie  
[vastruc@u-paris10.fr](mailto:vastruc@u-paris10.fr) / 01 40 97 40 89

#### **IV- Prise de contact avec le/la responsable pédagogique et ou la commission pédagogique**

**Actrice :**

Virginie ASTRUC LETOURNEUR : Chargée d'ingénierie et du développement de la Formation Tout au Long de la Vie  
[vastruc@u-paris10.fr](mailto:vastruc@u-paris10.fr) / 01 40 97 40 89



#### **Préparation de l'étape d'admission**

- ✓ Sur dossier
- ✓ Organisation des entretiens
- ✓ organisation des tests en coordination avec les responsables et secrétariats pédagogiques de l'UFR

#### **Supports utilisés (transmis ou présentés pour statuer sur la demande d'inscription)**

- 1- Dossier de demande d'inscription
- 2- Dossier de la VAPP
- 3- Convocation pour l'entretien
- 4- Avis sur la demande d'inscription
- 5- Avis de refus motivé



#### **Décision du. De la responsable pédagogique et ou de la commission pédagogique**

- ✓ Admission de plein droit
- ✓ Admission en application de la VAPP
- ✓ Admission au niveau inférieur
- ✓ Réduction du parcours pédagogique de formation (dispense)
- ✓ préparation des modules

### **V- Notification au. à la candidat.e de la décision pédagogique sur sa demande d'inscription**

- ✓ Admission sur la liste principale
- ✓ Admission sur la liste complémentaire
- ✓ Refus et motifs du refus

#### **Supports utilisés à transmettre aux candidats :**

- 1- Autorisation d'inscription
- 2- Refus d'inscription
- 3- Demande de confirmation de candidature

**Actrice :**

Vanessa DE JESUS : Chargée de formation  
[vdejesus@u-paris10.fr](mailto:vdejesus@u-paris10.fr) / 01 40 97 71 37



### **VI- Inscription administrative dès la réception des accords de financement**

- 1- Réception des accords de financement
- 2- Convocation pour l'inscription administrative
- 3- Inscription administrative (IA)
- 4- Edition du certificat de scolarité et de la carte de stagiaire de la formation continue
- 5- Edition de la convention de formation professionnelle
- 6- Sensibilisation des stagiaires inscrit.es sur leur statut et sur le déroulement de la gestion de leur dossier avec les employeurs et les financeurs
- 7- Edition des feuilles mensuels de présence et remise aux stagiaires

**Actrice :**

Vanessa DE JESUS : Chargée de formation  
[vdejesus@u-paris10.fr](mailto:vdejesus@u-paris10.fr) / 01 40 97 71 37